



Contentieux Bancaire entre Banque et PME

Par **bibou**, le **08/05/2009** à **00:09**

Bonjour,

Je suis gérant minoritaire d'une SARL. J'avais une facilité de caisse pour mon entreprise qui m'a été retirée. Depuis, je n'ai pas pu remettre le compte créditeur malgré les nombreuses relances de ma banque.

Aujourd'hui, mon conseiller m'informe par téléphone que mon dossier va passer en contentieux. Quels sont les risques pour moi (personne physique) et pour mon entreprise (personne morale) sachant que j'aurais les moyens de rembourser mes dettes et de clôturer le compte d'ici 3-4 semaines maximum?

Merci pour vos réponses et conseils.

Cordialement.